

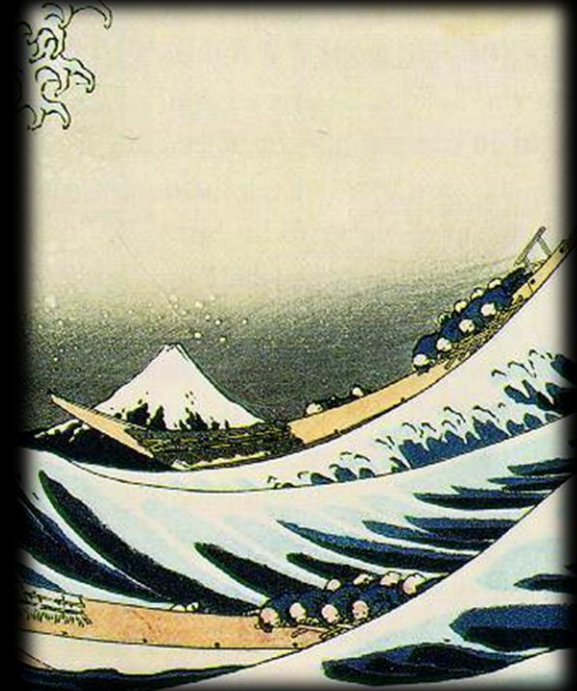


Charité en tant que vertu

Michael S. Sherwin, o.p.
Printemps 2020
Lundi 10h - 12h
Mardi 11h - 12h

Vers une psychologie de la vertu

- Dès qu'on a déterminé que la réalité de la vertu forme une partie intégrale de la morale chrétienne et biblique, les questions suivantes se posent :
 - Comment comprendre les vertus par rapport à la psychologie de l'homme?
 - Qu'est-ce qu'une vertu ?
 - Où est son siège dans l'âme ? (voir ST I-II qq. 49 à 56)



Vers une psychologie de la vertu



- **Faisant appel aux catégories et à la philosophie de la nature d'Aristote, on peut conclure que puisque les vertus ne peuvent pas être la substance même de la personne, elles doivent être une qualité qui modifie ou perfectionne la personne.**
- **Plus spécifiquement, la grande tradition de la réflexion chrétienne a conclu que :**
 - **les vertus sont des dispositions (*habitus*) dans les puissances de l'âme.**

Bonnes et mauvaises dispositions (ST I-II 55.1-2)



- Une bonne disposition incline l'agent :
 - à agir d'une manière qui convient à sa nature.
 - à agir selon la raison droite.
 - à agir en fonction d'une fin convenable.

- Une mauvaise disposition incline l'agent :
 - à agir d'une manière qui disconvient à sa nature.
 - à agir contre la raison droite.
 - à agir en fonction d'une fin inconvenable.



Bonnes et mauvaises dispositions (ST I-II 71.1-4)



- Une bonne disposition est ce que la tradition appelle une vertu

- Une mauvaise disposition est ce que la tradition appelle un vice



Les vertus selon s. Thomas

- Définitions les plus générales de la vertu
 - « Une certaine perfection de la puissance ». ST I-II 55 . 1
 - « La vertu est l' *habitus* qui nous perfectionne pour nous faire bien agir ». ST II-II 58 . 2
- Définition thomasiennne plus stricte de la vertu (une vertu en sens stricte)
 - Un *habitus* qui perfectionne une puissance de l'âme en disposant l'agent à bien agir selon sa nature avec promptitude, facilité et joie, et rendant bons et l'agent et son action. (voir ST I -II 55)



Les vertus en général et en sens stricte



- Les définitions générales

- Ces définitions de la vertu s'appliquent à toute sorte d'*habitus*

- Les *habitus* qui nous disposent à bien raisonner.
- aux *habitus* de l'intelligence spéculative (science, sagesse, etc.)
- à l'*habitus* de l'intelligence pratique qui s'appelle l'art.

- Définition thomasiennne de la vertu en sens stricte

- Cette définition de la vertu s'appliquent aux vertus de la vie morale :

- Les *habitus* qui nous disposent à bien vivre (principalement les vertus cardinales).
 - aux *habitus* dans les puissances appétitives (justice, courage, tempérance : « les vertus morales » selon le sens stricte du terme)
 - à la prudence par participation (parce que les vertus morales dépendent de la prudence et réciproquement) (voir ST I-II 57.1 , 3 et 4)

Les vertus parfaites

- Définition de la vertu parfaite selon s. Augustin (*De libero arbitrio* 2 . 9) :
 - « Une bonne qualité de l'esprit par laquelle nous vivons droitement, nul n'en fait un mauvais usage, et Dieu l'opère en nous et sans nous. »
 - Cette définition s'applique aux vertus infuses.
 - « Si vous ôtez ce membre de phrase (et Dieu l'opère en nous et sans nous), le reste de la définition sera commun à toutes les vertus acquises et infuses. » ST I-II 55.4
 - Cette définition augustinienne est celle que s. Thomas préfère.



Vertus parfaites et imparfaites



- Définition thomasiennne de la vertu parfaite

- un *habitus* infusé par Dieu dans le don de la grâce qui perfectionne une puissance de l'âme en disposant l'agent à bien agir selon sa nature élevée par la grâce avec promptitude, facilité et joie, et rendant bons et l'agent et son action.



- Définition thomasiennne de la vertu imparfaite (acquise par nos propre actions)

- un *habitus* acquis qui perfectionne une puissance de l'âme en disposant l'agent à bien agir selon la nature humaine avec promptitude, facilité et joie, et rendant bons l'agent et son action.

Charité en tant que vertu



- Selon Saint Augustin

- « La charité est une vertu qui, lorsque notre affection est parfaitement droite, nous unit à Dieu et nous le fait aimer » (*Des mœurs de l'église catholique* I, 11 [PL 32:1319])

- Selon Saint Thomas

- « La vertu humaine, qui est le principe de tous les actes bons de l'homme, consiste à atteindre la règle des actes humains. Or cette règle est double : la raison humaine et Dieu lui-même. Ainsi, de même que la vertu morale se définit par le fait d'être 'selon la raison droite', dit Aristote, de même atteindre Dieu prend raison de vertu comme nous l'avons déjà montré pour la foi et l'espérance. Donc, puisque la charité atteint Dieu en nous unissant à lui, ainsi que l'affirme S. Augustin dans le texte cité, il s'ensuit que la charité est une vertu » (ST II-II 23.3)



Charité en tant que vertu



- Selon Saint Augustin

- « J'appelle charité un mouvement de notre esprit qui nous porte à jouir de Dieu pour lui-même »
(*De doctrina christiana* III 10]

- Selon Saint Thomas

- « En effet, le mouvement de la charité ne procède pas du Saint-Esprit agissant sur l'esprit humain de telle façon que celui-ci serait seulement mû sans être aucunement principe de ce mouvement, comme un corps est mû par un principe qui lui est extérieur. Car c'est contraire à la nature du volontaire, dont le principe doit être intérieur. Dans ce cas, l'acte d'aimer ne serait pas volontaire, ce qui implique contradiction, puisque l'amour est essentiellement un acte de la volonté. . . . Il est donc souverainement nécessaire pour l'acte de charité qu'une forme habituelle soit surajoutée à notre puissance naturelle, qui l'incline à cet acte, et lui donne ainsi d'agir avec promptitude et joie » (ST II-II 23.2).

Vertus théologales



- Les inclinations naturelles nous conduisent vers notre fin naturelle de deux manières.
 - La lumière naturelle de l'intelligence par laquelle elle connaît les premiers principes.
 - La rectitude naturelle de la volonté par laquelle elle s'incline au bien.
- Les principes supranaturels d'agir humain nous mènent vers notre fin supranaturelle d'une façon analogue:
 - La foi
 - infuse dans l'intelligence une lumière par laquelle elle connaît les premiers principes (articles) de la foi.
 - meut la volonté par un *instinctus* intérieur de donner son assentiment aux articles de foi.
 - L'espérance
 - incline la volonté ver Dieu comme une fin accessible.
 - La charité
 - incline la volonté ver Dieu comme Celui avec lequel nous sommes vraiment unis, dans une certaine union (amitié) spirituelle.

La charité et L'espérance



- **Double aspect de l'amour dans la volonté**
 - amour d'amitié: vouloir le bien de l'autre
 - amour de concupiscence: désir pour le bien voulu pour l'autre (ou pour soi-même comme un autre)
- **L'acte de la charité: un amour d'amitié: vouloir le bien de l'autre: vouloir la gloire de Dieu et la participation de notre prochain dans cette gloire.**
- **L'acte de l'espérance: un amour de concupiscence: désire Dieu comme notre bonheur et le bonheur de notre prochain.**

Les rapports entre les vertus



- La vertu morale acquise peut exister sans la charité et les autres vertus théologiques.
- Les vertus cardinales infuses ne peuvent exister sans la charité.
- La charité peut exister sans les vertus acquises, mais pas sans un niveau minimal de vertu cardinale infuse: vertu touchant aux éléments nécessaires pour notre salut.
- La vertu cardinale infuse peut exister en présence des vestiges des vices acquis.